Certificat de Spécialisation – Animation de Projet sportif – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions)
- Etre titulaire d'un diplôme, titre ou certification de niveau 3
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

12 mois

Validation

- **Certificat de Spécialisation (CS) – Animation de Projet sportif –** Encadrement secteur sportif option multi-activités physiques ou sportives pour tous
  Diplôme du Ministère de l'Education nationale de niveau 4
  RNCP41870

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Certification

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le **Certificat de Spécialisation Animation de Projet sportif** « Encadrement secteur sportif option multi-activités physiques ou sportives pour tous » (E2S MAPS) permet l'obtention d'une carte professionnelle qui autorise l'exercice du métier d'éducateur sportif dans une association, un club sportif, au sein de collectivités locales, structures de vacances ou dans le secteur scolaire.

L'éducateur sportif exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure. Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il encadre tout type de public, dans tout lieu d'accueil ou de pratique au sein duquel il met en place un projet. Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation sportives.

Ses **principales missions** sont :

- Participation au fonctionnement de la structure d'activités physiques pour tous
- Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ des activités physiques pour tous
- Conception et conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte ou d'animation dans le champ des activités physiques pour tous
- Encadrement dans le champ des activités physiques pour tous en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances

Certificat de Spécialisation – Animation de Projet sportif – F/H

Oui

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Modalités de suivi

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP41870
- Code diplôme : 46133501
- Formacode : 15454 : Activité physique et sportive
- Code NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
- Code ROME : G1204 - Éducation en activités sportives

Le **titulaire du certificat de spécialisation** exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- des collectivités locales
- des associations, notamment sportives
- des établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque
- d'une façon générale, toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense…)

Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

Contenu

- **Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation**
  Se repérer dans son territoire
  Identifier les différents publics cibles
  Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire
  Formuler des propositions de projets
  Planifier et organiser un projet
  Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre
  Remplir les obligations administratives
  Analyser le projet conduit
  Restituer les conclusions du projet à son responsable

- **Valoriser des activités et des projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation**
  Communiquer des informations sur les activités proposées
  Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics
  Sélectionner les outils de communication
  Rédiger des contenus de communication

- **Concevoir, animer et évaluer, en sécurité, des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure**
  Définir les finalités d'un cycle de séances
  Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances
  Élargir ses pratiques à de nouvelles activités physiques et sportives
  Définir les conditions de réalisation d'une séance
  Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance
  Accueillir les participants à une séance
  Présenter les règles à respecter au cours d'une séance
  Animer une séance
  Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants

Certificat de Spécialisation – Animation de Projet sportif – F/H

Analyser une séance
Evaluer un cycle de séances
Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances
Élargir ses pratiques à de nouvelles activités physiques et sportives

- **Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif**
  Inscrire son activité dans l'environnement du secteur sportif
  S'intégrer dans une équipe
  Formaliser son projet professionnel
  Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel
  Repérer les opportunités d'emploi dans le secteur sportif

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2026 : *Première session*

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Animateur d'activités sportives, dans des structures de tout type, publiques ou prives

Certificat de Spécialisation – Animation de Projet sportif – F/H

Type d'emplois accessibles :

- Éducateur sportif
- Éducateur sportif polyvalent
- Animateur d'activités physiques ou sportives pour tous

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certifications de niveau 5

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
Contact : missionhandicap@cfa-academique.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
  67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044